

A mon sens, on n'aurait pu trouver de meilleur moyen de faire perdre le temps de la Chambre que de proposer une motion de défiance comme celle-ci.

On sait que le gouvernement et le ministre sont d'avis, et le gouvernement est conscient qu'il y a beaucoup à faire dans le domaine de la main-d'œuvre. Ils cherchent, par tous les moyens possibles, à améliorer la situation. Ils reconnaissent que la situation n'est pas parfaite, mais ils essaient de l'améliorer.

Nous sommes les premiers à déplorer cette situation et nous voudrions que les députés de l'opposition, au lieu de parler et de toujours condamner le gouvernement, fassent parfois des suggestions concrètes et précises, ne se contentent pas de proposer des programmes qui entraîneraient des dépenses additionnelles.

Il faut aussi reconnaître que lorsque le gouvernement est forcé de hausser certaines taxes pour trouver les fonds nécessaires à l'exécution de certains projets suggérés par les députés de l'opposition, ceux-ci sont les premiers à le critiquer et à le condamner.

C'est pourquoi je dis que les députés de l'opposition devraient, de temps à autre, faire de bonnes suggestions et penser que si, un jour, ils étaient au pouvoir, ils seraient aux prises avec les mêmes problèmes.

[Traduction]

M. Broadbent: Le député n'était-il pas à la Chambre quand j'ai proposé l'amendement et, si oui, n'a-t-il pas entendu les arguments que j'ai présentés et les propositions que j'ai faites?

M. Loisel: J'y étais, et je vais parler tout à l'heure de quelques-uns des points soulevés par le député. Je disais que certains députés, qui critiquent toujours le gouvernement et le poussent sans cesse à assumer de nouvelles responsabilités dans divers domaines, sont les premiers à protester quand l'administration est obligée de réunir des fonds au moyen d'impôts pour couvrir les nouvelles dépenses encourues. Comme je l'ai dit, je vais répondre à quelques-unes des questions soulevées dans le discours du député un peu plus tard.

M. Broadbent: Le député n'est-il pas d'accord que j'ai essayé dans mon discours de montrer que nous ne sommes pas contre de nouveaux impôts—que nous sommes très favorables à la mise en œuvre de certaines parties du rapport Carter, ce qui entraînerait des augmentations d'impôts pour certains secteurs de la population?

Tel était un de mes arguments. Nous sommes en faveur d'un accroissement sélectif des impôts dans certains secteurs.

[M. Loisel.]

• (9.20 p.m.)

Mon autre argument était que cela ne doit pas nécessairement entraîner un accroissement des dépenses mais qu'il faut plutôt déplacer l'accent du secteur privé au secteur public.

M. Loisel: Monsieur l'Orateur, je ne consacrerai pas tout mon temps à répondre longuement à un discours. Le député a eu le temps de s'exprimer cet après-midi. Toutefois, pour répondre à ses propos, j'aimerais voir ce qui arriverait si le gouvernement adoptait de nouveaux moyens de percevoir des impôts dans d'autres domaines. Quelle position le parti du député prendrait-il alors à la Chambre? Il faudrait voir.

[Français]

Monsieur l'Orateur, j'aimerais continuer mon discours si les honorables députés peuvent m'en donner la chance. J'ai été bien sage, car je les ai laissé babiller tout l'après-midi contre le gouvernement et le ministre. Je voudrais bien continuer mon discours afin de dire ce que le gouvernement fait et ce qu'il entend faire à l'avenir dans ce domaine.

J'ai dit tout à l'heure que nous ne croyons pas que la situation est parfaite et, heureusement, nous ne croyons pas qu'elle soit désespérée.

Je pourrais dire à l'honorable député de Red Deer (M. Thompson), qui disait tout à l'heure que le gouvernement ne s'occupait pas du problème du travail des jeunes, qu'à chaque année, le ministère fait une enquête pour trouver des emplois aux universitaires, etc.

Or, l'enquête faite par le ministère pour cette année n'est pas encore terminée, mais elle révèle toutefois qu'il y aura un nombre croissant d'emplois pour les diplômés en génie, en commerce, en administration des affaires et en sciences, comparativement aux années antérieures. Voilà donc une preuve concrète que le ministère a fait des démarches en ce sens, et ceci est conforme à la publicité du ministère et au travail de nos fonctionnaires, comme je le disais tout à l'heure.

De juillet à septembre 1968, le ministère a fait une publicité qui, directement ou indirectement,—parce qu'on ne peut pas le déterminer—a procuré 13,000 emplois à des étudiants. Ce succès a été obtenu grâce au travail des fonctionnaires du ministère de la main-d'œuvre, dans les 250 ou 300 bureaux qui existent au Canada.

Monsieur l'Orateur, la semaine dernière je suis allé à l'extérieur de la province pour le compte du ministère. Je discutais avec les fonctionnaires de notre bureau de la main-d'œuvre de la localité où je me trouvais, et eux aussi m'assuraient qu'en comparaison de l'an passé, ils faisaient plus de publicité et de